**IRF – DESCRIPTIF DE PROJET** **FORMULAIRE 2.1**

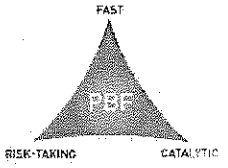


**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

| | |
|---|---|
| **Intitulé du projet :** Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral **(PAIAPE 2015)** | **Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :** UNICEF, OIM, HCDH, UNFPA, UNESCO |
| **Personne à contacter concernant le projet :**<br>Représentant du HCDH (lead)<br>Louis-Marie BOUAKA<br>Adresse : Pont Minière, Taouyah,<br>Téléphone : +224669399500<br>E-mail :lbouaka@ohchr.org<br><br>Représentant de l'UNFPA<br>Maison commune des Nations Unies<br>Dr Aboubacar CISSE<br>Téléphone : +224 620 050111<br>acisse@unfpa.org<br><br>Point Focal UNESCO<br>Maison commune des Nations Unies<br>M. Mamadou Dian DIALLO<br>Tel : +224 622 328 591<br>Email : m.diallo@unesco.org | **Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :**<br>**Structures gouvernementales**<br>- Commission Électorale Nationale Indépendante<br>- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance<br>- Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques<br>- Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme<br>- Ministère de l'Intérieur<br>- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation<br>- Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes<br>- Ministère de la Défense Nationale<br>- Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation<br>- Ministère de la Culture<br>- Ministère de la Communication<br>- Commission Guinéenne de l'UNESCO |
| **Personne à contacter concernant le projet :**<br>Chef de Mission OIM<br>Kabla AMIHERE<br>Bloc des professeurs, Dixinn<br>Tel : +224 623 238 080<br>Email : kamihere@iom.int<br><br>Représentant de l'UNICEF<br>Dr. Mohamed AG AYOYA<br>Coléah, corniche Sud<br>Téléphone: +224 622 663 452<br>Email: mayoya@unicef.org | **Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :**<br>**Organisations de la société civile**<br>- Search for Common Ground<br>- SES Plus<br>- Forum des éducatrices de Guinée<br>- Forum des praticiens de la paix<br>Forum des femmes pour la paix |
| **Site du projet :** Territoire national | |
| **Descriptif du projet :**<br><br>*Le présent projet s'inscrit dans le cadre de l'appui à la consolidation de la paix à travers l'accompagnement des initiatives d'apaisement du processus électoral de 2015. Il vient capitaliser sur les initiatives* | **Fonds pour la consolidation de la paix :**<br>**$ 900 000**<br>**Apport gouvernemental : NA**<br>**Autre :**<br>**Coût total du projet : $ 900 000** |

| | |
|---|---|
| *précédentes menées par le Système des Nations Unies à travers le Fonds de consolidation de la paix avec l'implication de la partie nationale* | **Date de démarrage du projet proposée : 01 septembre 2015**<br>**Date d'achèvement du projet proposée : 31 janvier 2016**<br>**Durée totale (en mois) : 5 mois de septembre-janvier** |

**« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : [1]2**
*Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.*
*Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.*
*Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.*
*Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.*

**Résultats du projet :**

**Le PAIAPE 2015 contribue à l'instauration d'un cadre apaisé tout au long du processus électoral à travers :**

i) La responsabilisation de l'ensemble des acteurs sur le respect des droits de l'enfant en période électorale;
ii) Le renforcement des capacités des acteurs sur l'observation électorale;
iii) Le renforcement des capacités des médias sur leur responsabilité sociale en période électorale;
iv) L'appui technique à la sécurisation du processus électoral, ainsi que;
v) Le monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral.

**Domaine de résultat du Fonds**[2] résumant au mieux l'objectif du projet (*choisir un seul*) : 2.1
La mise en œuvre du projet contribuera à la création d'un climat apaisé favorable à la tenue de l'élection présidentielle dans un contexte apaisé et respectueux des droits de l'homme. La mise en œuvre du **PAIAPE** 2015 reposera sur trois produits majeurs :

**Produit 1 : Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral**
- Formation technique des forces de sécurité sur la sécurisation électorale, les droits de l'homme y compris ceux des femmes et des enfants ;
- Formation des acteurs de la société civile sur l'observation du processus électoral ainsi que sur la surveillance des droits de l'homme dans un contexte électoral.

**Produit 2 : La responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale**
- Formation et accompagnement des structures communautaires de protection de l'enfant sur le respect des droits des enfants et la prévention de la violence en période électorale ;
- Formation des jeunes leaders des partis politiques sur leur rôle et responsabilité en période électorale ;
- Formation des médias sur les M.A.R.S (moyens d'assurer la responsabilité sociale); et,
- Sensibilisation à la communication non violente en période électorale.

**Produit 3 : La surveillance de la situation des droits de l'homme en période électorale**
- Monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral.

[1] PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.
[2] Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :
*1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
(1.4) Dialogue politique;
*2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*
(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
*3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :*
(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.
*4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).*
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

## DESCRIPTIF DE PROJET IRF

| | |
|---|---|
| **Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU**<br>Représentant du HCDH<br>Louis-Marie BOUAKA<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet* | **Représentant des autorités nationales**<br><br>S. E. M. le Premier Ministre de la République de Guinée<br>Mohamed Said Fofana<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet* |
| Représentant de l'UNFPA<br>Dr Aboubacar CISSE<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet*<br><br>Point Focal UNESCO<br>M. Mamadou Dian DIALLO<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet*<br><br>Chef de Mission OIM<br>Kabla AMIHERE<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet*<br><br>Représentant de l'UNICEF<br>Dr. Mohamed A[illegible]<br><br>*Signature*<br>*Date et cachet* | |
| **Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)**<br>*M. Oscar Fernandez Taranco*<br>*ASG for Peacebuiding Support*<br><br>*Signature*<br><br>*Date et cachet* | **Coordonnateur Résident (CR)**<br>*Mme Séraphine WAKANA*<br><br>*Signature*<br><br>*Date et cachet* |

## Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

**I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

**II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre**

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
b) Budget
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

**III. Gestion et coordination**

a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)
**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

## COMPOSANTES DU PROJET :

### I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

#### a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

La participation des populations à la gestion des affaires publiques est une condition sine qua non pour le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. En Guinée, les différentes péripéties de la marche du pays vers la liberté montrent que les joutes électorales ont été souvent émaillées d'actes de violences et de violations des droits de l'homme.

Aussi, dans un passé récent, le processus d'organisation des élections présidentielles de 2010 et les élections législatives de 2013 ont-elles donné lieu à des contestations diverses sur le mode opératoire desdits scrutins ainsi que sur l'acceptation des résultats issus des urnes.

Or, l'analyse du contexte socio-politique de la Guinée à la veille de l'élection présidentielle fixée au 11 octobre 2015, démontre que les différents acteurs restent divisés sur les questions liées au fichier électoral, au calendrier des élections communales et locales, aux délégations spéciales, à la réforme de la CENI, au respect du principe constitutionnel de la neutralité de l'administration publique, à l'identification et aux poursuites judiciaires des violences politiques de 2013 et 2015 ainsi qu'au respect des textes réglementaires régissant les manifestations politiques.

Par ailleurs, la Guinée reste un pays fragile au regard de son passif de violations des droits de l'homme mais également de la survenance de la fièvre Ébola.

Fort heureusement, les acteurs politiques se sont engagés le 20 août 2015 dans le cadre d'un accord politique global signé par les différentes parties prenantes au dialogue politique notamment la mouvance présidentielle, les partis de l'opposition avec l'appui de la communauté internationale à ne ménager aucun effort en vue de la tenue d'élections inclusives, crédibles, transparentes et apaisées.

Cependant, afin de prévenir les risques de conflits liés à la prochaine élection présidentielle, des actions concertées devraient être envisagées en vue de la consolidation de la paix.
Dans cette dynamique, le monitoring des droits de l'homme au cours du scrutin, la communication non violente, la responsabilisation des jeunes leaders des partis politiques et la sécurisation du processus électoral permettront de renforcer la confiance de l'électorat d'une part et des populations d'autre part. Toutes choses qui permettront à la Guinée de faire des bonds qualitatifs dans la mise en œuvre des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, de consolider les acquis engrangés et de s'arrimer durablement au train du développement économique.

Tel est le cadre dans lequel s'inscrit le présent Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral **(PAIAPE 2015).**

**b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :**

**Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler**

| Résultat ou thématique visés | Source de financement | Projets majeurs | Durée des projets | Budget en dollars US | Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement |
|---|---|---|---|---|---|
| *1) Appui à la tenue d'élection crédible et apaisée* | *1.1) UE/JAPON* | *1.1.1) UE : Projet d'Appui au Cycle Electoral en Guinée (PACEG)* | *2 ans* | *10.500.000* | *Le gap à financer sur le Fonds du PBF est de 598.414*<br><br>*de dollars US. Les principales actions à financer concerneront :*<br><br>*La mise en place des structures de veille dans 8 régions administratives de la Guinée pour la promotion d'un climat de paix pré et post électoral ;* |
| | *1.2) PBF/GG* | *1.1.2) Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral (PAIAP)* | *5 mois* | *900.000* | *Les membres des cases de veille/cellule d'alerte précoce et de réponse rapide sont en mesure de prévenir et résoudre les conflits électoraux pour créer un climat favorable à la tenue des élections paisibles ;* |
| | | Renforcement de la confiance des partis politiques et de l'électorat (RECOPPEL) | *5 mois* | *845.000* | |

Dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, plusieurs initiatives d'accompagnement du Gouvernement guinéen ont vu le jour. Il en est ainsi du projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (PACEG) qui couvre la période de 2015 à 2017.

Couvrant trois composantes essentielles à savoir l'appui aux opérations électorales, l'appui à l'éducation civique et à la communication, et le renforcement des capacités, ce projet a pour finalité de permettre une conduite efficace, efficiente et pérenne d'un processus électoral crédible, inclusif et pacifique. D'une durée de 36 mois, ce projet vient répondre aux besoins exprimés par la Commission Electorale Nationale Indépendante et bénéficie dans le cadre d'un *basket fund* ouvert à tous les partenaires bi et multilatéraux d'un appui de l'Union européenne à hauteur de 10 millions d'euros. En outre, il a été développé via l'Union européenne par le Centre Européen d'Appui aux Elections (ECES), des activités devant toucher plusieurs secteurs notamment la sensibilisation et l'éducation des citoyens, le renforcement des systèmes de monitoring des médias et une contribution à la gestion efficace du contentieux électoral. Enfin, l'Allemagne s'est engagée à soutenir le processus électoral avec une promesse de financement d'un montant de $250.000. Par ailleurs, dans le cadre d'une observation citoyenne des élections, OSIWA apportera un appui financier de $ 523 000 pour le projet Regards citoyens en étroite collaboration avec le projet case de veille financé par le PBF à hauteur de $ 600 000.

Néanmoins, malgré ces différents apports, des gaps financiers restent à combler, notamment pour couvrir les aspects relatifs à la sécurisation et à la communication électorale. Par ailleurs, un monitoring indépendant et objectif de la situation des droits de l'homme, une responsabilisation des acteurs afin de prévenir l'utilisation des enfants à des fins électoralistes, et une synergie des médias sur l'accompagnement du processus électoral restent des défis sur lesquels le PBF, pourrait intervenir au regard des transformations que les appuis aux secteurs susmentionnés pourraient engendrer pour une meilleure consolidation de la paix.

**c) Justification du financement par l'IRF :**

Le Gouvernement de la République de Guinée avait planifié de financer sur ses ressources propres, l'ensemble des opérations électorales de 2015. Cette volonté politique plusieurs fois exprimée et réitérée par les autorités n'a pas pu se concrétiser en raison, entre autres, de la survenance de la fièvre Ebola, qui a eu un impact important sur l'économie nationale déjà fragilisée par de nombreuses années de gestion approximative des ressources de l'Etat. Cette situation justifie à plusieurs égards, le recours tardif du Gouvernement pour l'accompagnement du processus électoral par le Système des Nations Unies d'une part et les autres partenaires techniques et financiers à l'instar de l'Union européenne d'autre part. Dans cette perspective, l'urgence des actions multiformes avec une emphase sur les zones réputées tensiogènes notamment, la région forestière, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la zone spéciale de Conakry méritent d'être enclenchées afin de créer des conditions favorables à un climat apaisé, cadre idéal d'organisation d'une élection sans violences. Ainsi, ce projet vient en complément du projet *Case de veille* qui vise le monitoring des élections par les femmes. Enfin, le **PAIAPE** a pour objectif ultime de consolider les acquis des différents projets soutenus par le PBF en cours d'exécution, notamment, dans les secteurs de la réforme du secteur de la sécurité, de la réconciliation nationale et de l'emploi des jeunes/femmes.

## II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

### a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

La mise en œuvre du projet contribuera à la création d'un climat apaisé favorable à la tenue de l'élection présidentielle dans un contexte apaisé et respectueux des droits de l'homme. Le projet contribuera à la création des conditions d'un scrutin apaisé et sans violences

La mise en œuvre du **PAIAPE** 2015 reposera sur trois produits majeurs :

1. **Produit 1 : Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral en matière de monitoring des droits de l'homme et de sécurisation du processus.**

Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral s'effectuera via une formation technique des forces de sécurité sur la sécurisation du processus électoral, les droits de l'homme y compris la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants. Cette activité sera complétée par un appui en matériels de communication.

**Activité 1.1** Renforcer les capacités des forces de sécurisation en droits de l'homme et en droits catégoriels

Cette activité sera organisée en partenariat avec le HCDH, l'UNICEF, le PNUD, l'UNFPA et le CICR. Elle concernera 350 gendarmes et policiers assurant une mission d'encadrement et/ou de conseil dans la sécurisation des élections. Ces derniers seront appelés à intégrer l'enseignement reçu dans les consignes à donner à leurs éléments avant toute intervention. Cette activité sera une opportunité pour responsabiliser les forces de sécurité à conformer les reflexes professionnels aux exigences de respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire en général, et particulièrement au cours des opérations de maintien de l'ordre. En tenant compte de l'approche genre, un accent particulier sera mis sur la participation des femmes officiers à cette activité.

L'UNICEF s'assurera d'une prise en compte effective des questions liées à la protection des droits des enfants en général et dans le contexte électoral en particulier au cours de cette formation et aussi au cours des sessions de restitution de ladite activité.

**Activité 1.2 Appuyer la sécurisation du processus électoral en matériels de communication**

La sécurisation du processus électoral à la lumière des expériences acquises au cours des scrutins présidentiels de 2010 et législatifs de 2013 mettent en relief, la nécessité de mettre à la disposition des forces de sécurité chargées de la sécurisation du processus électoral, du matériel de communication efficace pour des actions préventives et ou correctives au cours des opérations électorales d'une part et dans la gestion de l'ordre public d'autre part. A cet effet, l'OIM sur la base des succès enregistrés dans le cadre du projet police de proximité via un système de communication permettant un maillage de la ville de Conakry par la police dans la lutte contre l'insécurité, entend mettre des mobiles HF et des détecteurs analogiques à la disposition de la CENI.

Ces différentes actions d'appui à la sécurisation viennent compléter les activités de sécurisation prévues dans le PACEG et touchant l'acquisition de matériels ainsi que la mise en place du système d' «*early warning*» du comportement des forces de sécurisation du processus électoral.

**Activité 1.3 Former les moniteurs des droits de l'homme le monitoring des droits de l'homme pendant le processus électoral**

Afin de disposer d'une cartographie objective des violations des droits de l'homme au cours du processus électoral, le Bureau du HCDH renforcera les capacités de moniteurs chargés d'assurer l'observation des droits de l'homme dans leurs différentes juridictions.

Provenant des différentes régions et sélectionnées par le Bureau en lien avec les Centres d'Information et de Proximité ainsi que les Coordinations Régionales des Organisations de la société civile, les moniteurs outillés auront la responsabilité d'informer quotidiennement le HCDH sur les différentes situations de violences et/ou de violations des droits de l'homme dans leurs régions respectives pour des actions préventives et/ou correctives. A cette formation seront étroitement impliqués les cadres du Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques ainsi que les cadres de l'INIDH.
Le HCDH partagera ses rapports quotidiens sur la situation sur le terrain avec son siège et certaines institutions nationales, notamment l'INIDH.
Le rapport final de monitoring de la situation des droits de l'homme pendant la processus électoral sera soumis au siège du HCDH à Genève, qui se chargera de le partager avec les autorités nationales. Les incidents majeurs lors de la campagne seront adressés par le siège à travers le plaidoyer auprès des autorités compétentes.
Les Officiers des droits de l'homme recevront également les informations des observatrices mobiles du projet case de veille, de manière à renforcer le plaidoyer auprès des autorités locales et nationales compétentes. Le répertoire de contacts de chaque zone sera mis à jour et utilisé conjointement dans le cadre des projets PAIAPE et case de veille.

**Produit 2 : La responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale**

Les périodes électorales sont souvent marquées par des débats passionnés au sein des acteurs impliqués dans le processus électoral ainsi que l'utilisation des enfants dans les activités politiques, notamment, au cours des manifestations politiques. Aussi, le projet prévoit-il d'agir à travers des actions préventives une responsabilisation des acteurs y compris des médias sur leur rôle et responsabilité en vue d'une élection libre, transparente et apaisée.

**Activité 2.1 Former et accompagner des structures communautaires de protection de l'enfant sur le respect des droits des enfants et la prévention de la violence en période électorale**

Afin d'appuyer la prévention des violences des jeunes et à l'encontre des jeunes dans les manifestations politiques, il est attendu que les structures locales de protection de l'enfant sensibilisent avec l'appui de l'UNICEF, les jeunes de leur entourage à travers la mise en place d'un processus de médiation pour les situations conflictuelles. Compte tenu de leur

rôle au niveau communautaire, les structures de protection de l'enfant seront fortement impliquées dans la mise en œuvre de cette activité. A cet égard, une attention particulière sera réservée à la situation des jeunes filles, susceptibles d'être victimes de violences basées sur le genre. Prioritairement, cette activité se déroulera dans les régions administratives de Labé, de Kankan, de N'Zérékoré, de Kindia et dans la zone spéciale de Conakry. Les observatrices de la case de veille dans les régions identifiées, bénéficieront également de cette formation.

**Activité 2.2 Former des jeunes leaders des partis politiques sur leur rôle et responsabilité en période électorale**

L'analyse des conflits électoraux en Guinée, démontre que les jeunes leaders des partis politiques doivent être outillés sur leur rôle et responsabilité en période électorale. Concrètement, il s'agit pour l'UNFPA, à travers des activités d'information de sensibiliser les jeunes leaders des partis sur les valeurs de tolérance, de compréhension, de solidarité et de paix à travers Conakry et les 7 régions administratives du pays. A cet effet, 8 sessions à l'attention de 50 jeunes par session , soit un total de 400 jeunes provenant des différentes formations politiques et dans les différentes régions administratives seront organisées. De ces jeunes femmes et hommes leaders , il est attendu la dissémination des messages de paix centrées sur les valeurs susmentionnées, au sein de chaque parti politique, dans les préfectures et sous-préfectures, ils organiseront des sessions de discussion et partage dans leurs partis politiques et mouvements de jeunes. Chaque jeune s'engagera solennellement à diffuser le slogan « *je suis jeune, je suis militant, pour mon avenir, je vote non à la violence* ».

Ces activités seront renforcées par la production des outils promotionnels de sensibilisation à la paix par l'UNESCO au regard de son expérience acquise dans le domaine de la culture de la non-violence à travers l'éducation non formelle et formelle à la citoyenneté.

**Activité 2.3 Former les médias sur les M.A.R.S (moyens d'assurer la responsabilité sociale)**

Deux sessions de deux jours seront animées respectivement à Kankan au bénéfice de 31 journalistes provenant des régions de Faranah, de Kankan et de Nzérékoré puis à Kindia au profit de 60 journalistes des régions de Kindia, de Labé, de Boké, de Mamou et de la zone spéciale de Conakry. Le résultat attendu est de responsabiliser les médias sur les moyens d'assurer leur responsabilité sociale.

Ces journalistes proviendront des médias publics et privés. Un accent particulier sera mis sur les radios rurales et ou communautaires. En partenariat avec la Haute Autorité de de la Communication, l'INIDH, le Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques, le Ministère de la communication, le *National Democratic Institute*, *Search for Common Ground*, *Open Society Initiatives for West Africa*, ainsi que les associations professionnelles des médias. Cette formation abordera les thématiques liées à l'animation des émissions interactives en période électorale et la prise en compte des principes des droits de l'homme dans la mission des journalistes. Une plus grande attention sera accordée aux MARS avec des cas pratiques.

**Produit 3 : La surveillance de la situation des droits de l'homme en période électorale**
L'observation des droits de l'homme est un baromètre de crédibilisation de tout processus électoral car elle renforce la confiance de l'électorat ainsi que des partis politiques engagés dans les élections, d'une part et responsabilise l'État sur ses obligations de respecter, de protéger et de réaliser les droits de l'homme d'autre part. Cette observation de la situation des droits de l'homme pendant le processus électoral contribuera aux différents mécanismes d'alerte et de réponse en vue de la tenue d'élections apaisées.

**Activité 3.1 Monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral**
Dans une perspective de dissuasion et de couverture du territoire en nombre suffisant, cette composante du projet gérée par le HCDH se réalisera par le déploiement de 4 professionnels (P3) officiers des droits de l'homme pour une durée de trois mois afin de couvrir les périodes avant, pendant et après le scrutin présidentiel.
Certaines informations sur les violations des droits de l'homme seront référées à l'INIDH pour suivi et action nécessaire.

Par ailleurs, à compter du 1er septembre 2015, le Bureau du HCDH dynamisera le système quotidien de collecte d'informations relatives au déroulement du processus électoral auprès de toutes les sources d'information à sa disposition au niveau national, régional et auprès de l'UNCT ainsi que d'autres acteurs. De nouvelles actions de popularisation d'une ligne verte seront engagées au profit des populations en vue d'un plus grand maillage du territoire pour une optimisation des sources d'information. Cette action se fera conjointement avec le PNUD, le MDLP, le Ministère de la défense nationale, le Ministère de l'intérieur et la CENI, dans le cadre de l'opérationnalisation du système « *early warning* » prévu dans le PACEG.
Les Officiers des droits de l'homme recevront également entre autres les informations des observatrices mobiles du projet case de veille, de manière à renforcer le plaidoyer auprès des autorités locales et nationales compétentes. Le répertoire de contacts de chaque zone sera mis à jour et utilisé conjointement dans le cadre des projets PAIAPE et case de veille.

**Théorie du changement**
Si les actions de responsabilisation des acteurs engagés dans le processus électoral sont menées, la sécurisation du processus électoral assuré, le monitoring des droits de l'homme effectué, les mécanismes de prévention, et de réponses aux situations conflictogènes dynamisés, alors, le projet contribuera à la création d'un climat de confiance, ce qui favorisera la tenue d'élections apaisées, donc la consolidation de la paix sera renforcée. Par ailleurs, les cas de violation des droits de l'homme pendant la période électorale seront rapportés et référés aux instances judiciaires nationales.

**b) Budget : Tableau 2 : Budget de l'activité du projet**

| Résultat 1 : **Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral** | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Numéro du Produit | Nom de produit | Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU | Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories) | Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget) |
| Résultat 1 : Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral | | | | |
| 1.1. | Renforcer les capacités des forces de sécurisation en droits de l'homme et en droits catégoriels | HCDH :<br>5 000<br>50 000<br>10 000<br>5 000 | fournitures<br>services contractuels<br>transfert<br>frais généraux | 8 formations pour 350 gendarmes et policiers ayant un rôle d'encadrement |
| 1.2. | Appuyer la sécurisation du processus électoral en matériels de communication | OIM :<br>100 841,12<br>30 000 | Equipement (radios, VHF, GPS)<br>Service contractuel | La dotation de radios, VHF et GPS aux forces chargées de la sécurisation des élections, et la formation du personnel sur l'utilisation du matériel, permettra une meilleure coordination des interventions sur le terrain pendant la période électorale de manière à limiter les violences et leurs impacts sur la stabilité et la Paix. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1.3. | Former des acteurs de la société civile sur l'observation des droits de l'homme en période électorale | HCDH<br>4 067,83<br>32 196<br>10 000<br>5 846 | Fournitures<br>services contractuels<br>transfert<br>frais généraux | 220 moniteurs formés sur le monitoring des droits de l'homme en période électorale |
| Résultat 2 : La responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale | | | | |
| Produit 2.1; | Former et accompagner des structures communautaires de protection de l'enfant sur le respect des droits des enfants et la prévention de la violence en période électorale | UNICEF<br>40 000<br>128 224,30 | Personnel<br>Service contractuel | 05 ateliers régionaux de formation initiale pour 100 représentants des structures communautaires de protection, et 20 sessions de restitutions à 200 comités villageois de protection de l'enfant et 50 comités locaux de protection de l'enfant. Un staff P3 de l'UNICEF assurera la gestion du produit |
| Produit 2.2 | Former des jeunes leaders des partis politiques sur leur rôle et responsabilité en période électorale | UNFPA<br>153 224,3<br>5 000<br>10 000 | Services contractuels<br>Personnel<br>déplacement | Des ONG seront recrutées pour former et déployer les *jeunes leaders des partis politiques* sur le terrain afin de diffuser les messages de paix aux autres jeunes.<br>La supervision et le contrôle qualité seront assurés par un staff de l'UNFPA et le Ministère de la jeunesse, à l'occasion de mission ponctuel de suivi et évaluation |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2.3 | Produire et disséminer les supports sur la paix et d'éducation au non-violence | UNESCO<br>93 457,94 | Services contractuels | Production et dissémination d'outils promotionnels sur la communication non violente au travers des canaux formels (clubs de la Paix, radios rurales et communautaires etc.) et non formels (communicateurs traditionnels, conseil des sages etc.) |
| 2.4. | Former les médias sur les M.A.R.S (moyens d'assurer la responsabilité sociale) | HCDH<br>20 000 | Services contractuels | 91 journalistes outillés sur les MARS |
| **Résultat 3 : La surveillance de la situation des droits de l'homme en période électorale** | | | | |
| Produit 3.1 | Monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral | HCDH<br>98 304<br>39 960 | Personnel<br>Frais de déplacements | Déploiement de 220 moniteurs des droits de l'homme et de 4 Professionnels (P3) sur une période de 3 mois pour effectuer un monitoring et le *reporting* quotidien sur la situation des droits de l'homme pendant la période électorale |

**Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU**

| BUDGET DU PROJET DU PAIAPE | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Catégorie de dépense | Montant de l'entité bénéficiaire | | | | | TOTAL |
| | HCDH | UNFPA | UNICEF | OIM | UNESCO | |
| 1. Personnel et autres employés | 98.304,00 | 5.000,00 | 40 000,00 | | | 143 304,00 |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 9.067,83 | - | | | | 9.067,83 |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | | - | | 100.841,12 | 5 000,00 | 100.841,12 |
| 4. Services contractuels | 102.196,00 | 153.224,30 | 128 224,30 | 30.000,00 | 78.457,94 | 507 102,54 |
| 5. Frais de déplacement | 39.960,00 | 10.000,00 | | | | 49.960,00 |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | 20.000,00 | - | | | | 20.000,00 |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 10.846,00 | - | | | 10.000,00 | 10.846,00 |
| Sous-total | 280.373,83 | 168.224,30 | 168 224,30 | 130.841,12 | 93.457,94 | 841 121,50 |
| 8. Coûts indirects* | 19.626,17 | 11.775,70 | 11 775,70 | 9.158,88 | 6.542,06 | 58 878,50 |
| TOTAL | 300.000,00 | 180.000,00 | 180 000,00 | 140.000,00 | 100.000,00 | 900.000,00 |

**c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

**Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays**

| | **ENTITÉ 1 : NOM?** | **Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)** | **Budget annuel ordinaire en dollars US** | **Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)** |
|---|---|---|---|---|
| Année financière précédente (2014) | Entité 1: HCDH<br>Entité 2: UNESCO<br>Entité 3: UNICEF<br>Entité 4: UNFPA<br>Entité 4: OIM | PBF,OIF Siège HCDH<br>PBF, CAPEFA3<br>PBF,BM,UNICEF<br>UE,PBF,USAID,Italie<br>Suisse, Canada, PBF | 2 919 596 $<br>754 750 $<br>35 156 700 $<br>8 666 249 $<br>3 566 233 $ | 589 000 $<br>250 670 $<br>3 274 000 $<br>607 000$ |
| Année financière en cours (2015) | Entité 1: HCDH<br>Entité 2: UNESCO<br>Entité 3: UNICEF<br>Entité 4: UNFPA<br>Entité 4: OIM | PBF,OIF Siège HCDH<br>PBF,PRCE<br>UNICEF,USAID,PBF<br>France,Italie, PBF<br>PBF,USA, Japon, Suisse | 1 900 000 $<br>665 000 $<br>50 000 000$<br>10 000 000$<br>12 000 000 $ | -----<br>------<br>60 000 000 $<br>2 000 000$<br>9 000 000 $ |

## III. Gestion et coordination

### a) Gestion du projet :

Le projet sera exécuté par les agences suivantes : *HCDH, UNICEF, UNESCO, UNFPA et OIM*

Le HCDH, *agence lead* de ce projet, est récipiendaire des fonds liés aux différentes activités de surveillance de la situation des droits de l'homme au cours du processus électoral. Par ailleurs, conformément à son mandat, le HCDH organisera les activités de renforcement des capacités des médias en matière de communication non violente ainsi que des forces de sécurité dans le domaine du maintien et du rétablissement de l'ordre en période électorale.

L'UNICEF, au regard de son expertise dans le domaine de la protection des enfants et de la dynamique engagée avec les structures communautaires, et fort des résultats de la phase précédente du projet PBF, s'investira dans le renforcement des capacités des structures communautaires et des forces de sécurité impliquées dans la prévention des conséquences des conflits électoraux sur les droits des enfants.

L'UNFPA bénéficie d'une expérience avérée dans la promotion du genre ainsi que dans l'accompagnement des jeunes à risques de conflit dans les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), des activités génératrices de revenus (AGR) et dans la prévention communautaire sur la culture de citoyenneté et de la consolidation de la paix. Dans ce projet, l'agence collaborera avec l'UNESCO, les entités nationales et les ONGs pour former les jeunes leaders des partis politiques, afin qu'ils diffusent les messages de paix, de cohésion sociale et d'unité nationale au sein des partis politiques et des communautés.

L'UNESCO de par son mandat, s'occupe des questions d'éducation et de culture à la paix. De plus, ses résultats dans la phase précédente ont été concluants, notamment en ce qui concerne la mise en place et l'animation des clubs et alliances de la paix en partenariat avec le ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique. Toutes ces actions ont favorisé à confier l'exécution de ce volet du projet à cette agence.

L'OIM a un avantage comparatif en matière d'appui aux forces de sécurité, notamment, en matière de communication, élément indispensable pour le renseignement, mais également pour les actions préventives et correctives dans la gestion de l'ordre public. Aussi, fort de son expérience appréciée par la partie nationale dans le cadre du projet police de proximité, l'OIM aura la responsabilité d'outiller la force de sécurisation des élections en matériels de communication, essentiel à l'accomplissement de leur mission.

En vue d'une meilleure coordination des actions envisagées dans le projet, il sera mis en place un Comité de coordination appelé « PAIAPE Task Force » composé des points focaux de toutes les agences et de ceux des ministères impliqués. Ce comité se réunira sous la direction du Représentant du HCDH par tout moyen de rencontre (réunions, téléconférence) une fois par semaine. Les travaux de ce comité prendront fin dès la remise du rapport narratif et financier du projet. Par ailleurs l'agence lead du projet assurera une coordination étroite avec les autres projets d'appui au processus électoral : PACEG, Case de veille…

b) **Gestion des risques :**

**Tableau 5 – Matrice de gestion des risques**

| Risques | Probabilité (haute, moyenne, faible) | Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible) | Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable) |
|---|---|---|---|
| Résurgence d'une crise Ébola | Moyenne | Haut | Stratégie de communication prévention Ébola (UNICEF) |
| Contestations violentes des résultats des élections | Moyenne | Moyen | Poursuite de la communication non violente (HCDH/ UNESCO) |
| Non respect de l'accord politique du 20 août 2015 | Moyen | Haut | Contribution UNCT à la médiation (UNESCO/HCDH) |

c) **Suivi et évaluation :**

Le suivi évaluation du projet se fera selon une approche itérative associant les entités du SNU bénéficiaires, la CENI, les départements ministériels concernés ainsi que les organisations de la société civile parties prenantes. Par ailleurs, le projet s'intégrera dans les mécanismes de coordination techniques associant les différents partenaires et notamment les projets PACEG, Case de Veille, Regards Citoyens, RECCOPEL. Ce suivi évaluation obéira aux procédures habituelles du Secrétariat permanent du PBF, avec l'implication des comités techniques sectoriels, du comité technique ainsi que du comité de pilotage du *PBF.*
*Une évaluation interne est prévue à la fin du projet afin de dégager les leçons apprises et favoriser le partage des connaissances découlant de la mise en œuvre du projet.*

**Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

**Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au *« Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds »* (2008)[3] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

**Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;

[3] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans le 15 novembre de l'année en question;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 3 mois (30 mars), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

**Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

**Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

**Annexe A : Résumé de projet**

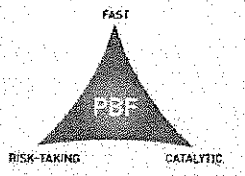


## FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
## RÉSUMÉ DE PROJET

| | | |
|---|---|---|
| **Numéro et intitulé du projet :** | Projet d'Appui aux Initiatives d'Apaisement du Processus Electoral **(PAIAPE 2015)** | |
| **Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :** | HCDH, UNICEF, UNESCO, UNFPA, OIM, | |
| **Partenaire(s) d'exécution :** | **Structures gouvernementales**<br>- Commission Électorale Nationale Indépendante<br>- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance<br>- Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques<br>- Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme<br>- Ministère de l'Intérieur<br>- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation<br>- Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes<br>- Ministère de la Défense Nationale<br>- Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation<br>- Ministère de la Culture<br>- Ministère de la Communication<br>- Commission Guinéenne de l'UNESCO<br><br>**Organisations de la société civile**<br>- Search for Common Ground<br>- SES Plus<br>- Forum des éducatrices de Guinée<br>- Forum des praticiens de la paix<br>- Forum des femmes pour la paix | |
| **Site :** | **Territoire national** | |
| **Budget approuvé du projet :** | **$ 900 000** | |
| **Durée du projet : 04 mois** | **Date de démarrage prévue : 1er septembre 2015** | **Date d'achèvement prévue :31 janvier 2016** |

| | |
|---|---|
| Domaine de priorité du Fonds : | *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2)* : |
| Résultats du projet : | **Produit 1 : Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral**<br>Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral s'effectuera via une formation technique des forces de sécurité sur la sécurisation du processus électoral, les droits de l'homme y compris la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des enfants. Cette activité sera complétée par un appui en matériels de communication.<br><br>**Produit 2 : La responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale**<br>Les périodes électorales sont souvent marquées par des débats passionnés au sein des acteurs impliqués dans le processus électoral ainsi que l'utilisation des enfants dans les activités politiques, notamment, au cours des manifestations politiques. Aussi le projet prévoit-il d'agir à travers des actions préventives une responsabilisation des acteurs y compris des médias sur leur rôle et responsabilité en vue d'une élection libre, transparente et apaisée.<br><br>**Produit 3 : Le monitoring des droits de l'homme**<br>L'observation des droits de l'homme est un baromètre de crédibilisation de tout processus électoral car elle renforce la confiance de l'électorat ainsi que des partis politiques engagés dans les élections, d'une part et responsabilise l'État sur ses obligations de respecter, de protéger et de réaliser les droits de l'homme d'autre part. |
| Activités principales du projet : | **Produit 1 : Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral**<br>Activité 1.1 Renforcer les capacités des forces de sécurisation en droits de l'homme et en droits catégoriels<br>Activité 1.2 Appuyer la sécurisation du processus électoral en matériels de communication<br>Activité 1.3 Former des acteurs de la société civile sur l'observation du processus électoral<br>**Produit 2 : La responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale**<br>Activité 2.1 Former et accompagner des structures communautaires de protection de l'enfant sur le respect des droits des enfants et la prévention de la violence en période électorale<br>Activité 2.2 Former des jeunes leaders des partis politiques sur leur rôle et responsabilité en période électorale<br>Activité 2.3 Former les médias sur les M.A.R.S (moyens d'assurer la responsabilité sociale)<br>**Produit 3 : La surveillance de la situation des droits de l'homme en période électorale**<br>Activité 3.1 Monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral |

**Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF**

| Résultats | Produits | Indicateurs | Mode de vérification | 2015 Sep /oct | nov | dec | 2016 janv | Etapes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| La mise en œuvre du projet contribuera à la tenue d'élections dans un contexte apaisé et respectueux des droits de l'homme. L'absence de contestation et de violences, permettront de mesurer l'impact du projet. | | Nombre d'incidents rapportés<br><br>Nombre d'incidents impliquant les forces de sécurité<br><br>Nombre de cas de violations des droits de l'homme subis par les hommes politiques pendant la période électorale<br><br>Taux de répartition du temps d'antenne aux leaders politiques dans les medias publics | Rapports d'observations des élections des partenaires nationaux et internationaux<br><br>Rapports de la Police, des OSC, Rapport HCDH<br><br>Rapports Inspection générale des services de sécurité, CENI , Gouvernement du HCDH, UE… | | | | | |
| **Le renforcement des capacités des acteurs impliqués** | Renforcer les capacités des forces de sécurisation en droits de l'homme et en droits catégoriels | 350 officiers formés en sécurisation et | Rapport de formation ; | x | | | | 5 formations sont organisées |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **dans le processus électoral en matière de monitoring des droits de l'homme et de sécurisation du processus.** | | droits de l'enfant sont opérationnels<br>Niveau de référence : 0<br>Cible : 350 | | | | | | |
| | Appuyer la sécurisation du processus électoral en matériels de communication | Dotation de radio VHF et de GPS<br>Niveau de référence : 0<br>Cibles : 100 | Bordereau de livraison<br>Cérémonie de remise | x | | | | Achat du matériel et distribution |
| | **Former les moniteurs des droits de l'homme sur le monitoring des droits de l'homme pendant le processus électoral** | Nombre de personnes formées<br>Niveau de référence : 0<br>Cibles : 220 | Rapports de formations<br>Liste de présence | x | x | x | | Identification des participants, Organisation des formations |
| La **responsabilisation des acteurs y compris des médias en période électorale** | Former et accompagner des structures communautaires de protection de l'enfant sur le respect des droits des enfants et la prévention de la violence en période électorale | Indicateur<br>Nombre d'ateliers régionaux<br>référence : 0<br>Cibles : 5<br><br>Nombre de représentants de structures communautaires formées<br>référence : 0<br>Cibles : 100<br><br>Nombre de | Rapports de formations<br>Liste de présence<br>Rapports de mission | x | x | | | Identification des participants, Organisation des formations |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | sessions de restitution référence : 0<br>Cibles : 20<br><br>Nombre de CVPE et de CLPE touché<br>Référence :0<br>Cible : 250<br><br>Cible : 820 (Unicef 240)<br>UNFPA (460) | | | | | | |
| | Former des jeunes leaders des partis politiques sur leur rôle et responsabilité en période électorale | Nombre de *jeunes leaders politique,* formés<br>Niveau de référence : 0<br>Cible : 460 | Rapports de formations<br>Liste de présence<br>Rapports de mission | x | x | x | | Identification des participants, Organisation des formations |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | |
| | Formation des médias sur les M.A.R.S (moyens d'assurer la responsabilité sociale) | Nbre de journalistes formées<br><br>Niveau de référence : 0<br>Cible : 100 | Rapports de formations<br>Liste de présence<br>Rapports de mission | x | x | | | Identification des participants, Organisation des formations |
| *3 Surveillance de la situation des droits de l'homme* | Monitoring des droits de l'homme au cours du processus électoral | Indicateur : Existence d'un rapport monitoring des droits de l'homme<br>Niveau de référence : 2<br>Cible : 3 | Rapports de monitoring des droits de l'homme | | | | x | Déploiement de 4 P3 et 220 moniteurs. Rapports quotidiens sur la situation des droits de l'homme |